



**Élisabeth BORNE, ministre chargée des  
Transports, auprès du ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et  
solidaire**

Paris, le 8 janvier 2018

## Communiqué de presse

---

### **Réunion de travail avec les PDG de SNCF Mobilités et SNCF Réseau**

Elisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, a reçu ce jour Guillaume PEPY, Président du Directoire du Groupe SNCF, PDG de SNCF Mobilités, et Patrick JEANTET, Président délégué du Directoire, PDG de SNCF Réseau, pour une réunion de travail suite aux récents incidents ayant affecté le bon fonctionnement du système ferroviaire.

La Ministre et les Présidents ont partagé l'objectif de préserver la confiance des voyageurs dans le système ferroviaire, auquel les Français sont très attachés. A ce titre, l'objectif de la réunion était de partager le diagnostic de ces incidents et de faire le point ensemble sur les plans d'actions engagés par la SNCF afin d'y répondre, ainsi que les mesures complémentaires proposées par les deux présidents.

Une part importante des incidents rencontrés résulte d'un sous-investissement depuis plusieurs décennies dans l'entretien et la modernisation du réseau ferroviaire, au détriment en particulier des trains du quotidien pourtant essentiels pour des millions de voyageurs.

#### **1/ Priorité à l'entretien et à la modernisation du réseau existant**

Lors de cette réunion, la Ministre a confirmé que l'entretien et la modernisation du réseau existant sera la grande priorité du Gouvernement en matière d'investissements ferroviaires, qui se concrétisera dans le projet de loi d'orientation des mobilités présenté en avril. Des choix courageux ont déjà été assumés depuis 2017 pour réorienter les investissements en ce sens. Une importance toute particulière sera accordée à la désaturation des grandes agglomérations du pays.

Dès 2018, ce sont 5,2 milliards d'euros qui seront consacrés à l'entretien et la régénération du réseau ferroviaire, soit près du double d'il y a dix ans. Cette année, ce sont plus de 1 600 chantiers qui seront conduits sur le réseau. Après tant de retard pris, cet effort sans précédent devra être poursuivi pendant plusieurs années avant de pouvoir être pleinement perceptible pour les voyageurs, et il convient de veiller à ce que l'augmentation du nombre de chantiers sur le réseau n'entraîne pas une multiplication des incidents, notamment pour les trains du quotidien.

Dans ce contexte, la Ministre a rappelé son attachement à ce que l'action de la SNCF permette de répondre à trois impératifs :

- Assurer la sécurité et la fiabilité du transport ferroviaire ;
- Mener les travaux nécessaires et en maîtriser les conséquences ;
- Renforcer la confiance et mieux informer les voyageurs.

A ce titre, l'année 2018 sera celle de la mise en œuvre par la SNCF d'un programme d'actions fortes sur les trois fondamentaux de son action que sont la sécurité, la robustesse du service et l'information des voyageurs. Il s'agira en particulier du déploiement du programme Rob.In (robustesse et information voyageurs), dont l'accélération fait suite aux incidents de la Gare Montparnasse du mois de juillet et qui vise à apporter des améliorations à la fois dans la robustesse du système ferroviaire et dans l'information voyageurs. Ce programme est doté de ressources et de financements particuliers, notamment de 50 millions d'euros par an sur l'information voyageurs.

\*\*

Afin de renforcer cette action, la réunion d'aujourd'hui a permis d'acter une série de mesures complémentaires.

## **2/ Assurer la sécurité et la fiabilité du transport ferroviaire**

Suite aux incidents d'origine électrique et informatique survenus au cours de ces derniers mois dans les grandes gares parisiennes, il a été décidé d'un commun accord que SNCF Réseau lancera un diagnostic complet sur l'ensemble des systèmes d'alimentation électrique, de signalisation et sur les postes informatiques de toutes les grandes gares parisiennes (Paris Saint Lazare, Paris Nord, Paris Est, Paris Gare de Lyon, Paris-Bercy, Paris Montparnasse et Austerlitz) ainsi que sur les principales gares en région.

L'objectif est ainsi de mieux anticiper les points de fragilité du réseau, et de mobiliser les investissements nécessaires pour y remédier, en tenant compte des travaux d'ores et déjà prévus dans les quinze prochaines années en Ile-de-France et en région. Ce diagnostic devra être finalisé pour fin mars 2018 et les propositions d'actions, notamment sur les investissements prioritaires dans ces grandes gares, proposées pour fin avril 2018.

Cet audit vient compléter les actions déjà engagées dans le programme Rob.In, dont la mesure clé est le départ des trains à l'heure juste, et qui intègre une coordination renforcée entre tous les métiers du groupe SNCF afin de réaliser des plans de transports fiables région par région, et qui implique notamment une réforme des règles d'exploitation et une meilleure régularité des trains (départs à l'heure, arrivées à l'heure).

## **3/ Mener les travaux nécessaires et en maîtriser les conséquences**

Le PDG de SNCF Réseau a présenté le projet de réorganisation interne en cours visant à fiabiliser davantage les travaux et à confier un rôle central à l'exploitation du système ferroviaire, au service de tous les clients et de l'efficacité économique maximale du réseau. Ce projet de réorganisation repose notamment sur un nouveau management de la gestion des grands travaux et de l'ingénierie, décidé suite à l'incident survenu Gare Montparnasse en décembre.

## **4/ Renforcer la confiance et mieux informer les voyageurs**

Dans le cadre de son programme de renforcement de l'information voyageurs, la SNCF a proposé trois mesures complémentaires qui ont retenu l'attention de la Ministre.

- 1/ Pour renforcer la transparence sur les travaux programmés sur le réseau ayant un impact sur le service, ceux-ci feront l'objet d'un affichage systématique et lisible dans toutes les gares concernées.
- 2/ Un indicateur de gravité des incidents d'exploitation du réseau affectant les

voyageurs sera créé au mois de janvier 2018, sur le modèle des échelles existant dans d'autres secteurs (météorologie, trafic routier, nucléaire), et qui permettra d'attribuer un indice de gravité à chaque incident, de façon transparente.

Cette échelle permettra notamment aux voyageurs de disposer d'une indication claire et objective sur la teneur d'un incident affectant le réseau ferroviaire et d'en mesurer l'impact. Cette échelle de gravité sera testée à partir du 15 janvier et généralisée au 1<sup>er</sup> février. Ce dispositif va désormais être présenté, pour avis, aux associations de consommateurs. Il sera validé par l'Autorité de la qualité de service dans les transports (AQST).

Cette échelle vient compléter le dispositif de remboursement G30 (garantie 30 minutes) et l'action de la médiation indépendante SNCF sur les réclamations des clients.

- 3/ Par ailleurs, la SNCF a proposé de publier quotidiennement, à partir de ce mois de janvier 2018, la régularité observée pour les trains TER, Transilien, Intercités et TGV, répondant ainsi à un objectif de transparence et de confiance vis-à-vis des voyageurs et de toutes les parties prenantes.

Cette publication, unique en Europe, permettra de connaître, dès le lendemain, la régularité par ligne ou axe, des 15 000 trains qui circulent sur le réseau français. Les résultats par lignes, par régions et par axes seront accompagnés d'informations sur les causes des principaux incidents.

\*\*

L'ensemble de ce programme en matière de Sécurité, Robustesse et Information, ainsi que les incidents significatifs intervenus, feront l'objet d'un suivi mensuel dans chacun des conseils d'administration et de surveillance.

Face à l'importance de ces défis, la Ministre a tenu à saluer la mobilisation des agents du groupe public ferroviaire pour assurer au quotidien leurs missions au service des voyageurs.

Retrouvez [le communiqué de presse en ligne](#)

---

Contact presse : 01 40 81 77 57

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

 [@Min\\_Ecologie](#)